

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
COMMUNE DE SOLARO**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 JUILLET 2024

Le conseil municipal régulièrement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOULIN-PAOLI Guy, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MOULIN-PAOLI G., GRANDO-PAOLI G., POLI M., TOMASINI L., SECONDI P., PLA R., VIOLA-GRUNDICH J., NICOLAI M., GIUDICELLI PA., CHAMBE A., ANDREANI N.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice,

ETAIENT ABSENTS : , ORSONI C., ACKER-CESARI V.

Nbre de conseillers en exercice : 11

Nbre de conseillers présents : 11

Nbre de conseillers ayant signé : 08

Date de convocation : 02/07/2024

Date d'affichage: 02/07/2024

Objet : Décision modificative de crédit au budget principal M57 n°1.

Le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de procéder à l'inscription de crédits au compte 2031 « Frais d'études » et propose le passage d'écritures comptables suivant :

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Compte 2031 « Frais d'études »	+ 18 420,00 €
Compte 2152 « Installation de voirie »	- 18 420,00 €
TOTAL	0,00 €

Le conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en voir délibéré, adopte les écritures comptables proposées.

Fait et délibéré à Solaro le 08/07/2024

Le Maire

Guy MOULIN-PAOLI



REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2024

Application agréée E-legalite.com

70_DE-026-212002836-20240708-2024_35-BF